

L'Indépendant

Abonnements Dordogne..... Un an 40 fr. Autres départements. 55 fr.

Directeur-Administrateur Robert TAILLANDIER

Téléphone 5 C. C. P. Limoges 267.19

Annonces classées... la l. 4 fr. Chronique locale..... 5 fr.

Annonces judiciaires... 5 fr. Annonces commerciales... 3 fr.

LIBRES PROPOS

La Leçon de Paul Adam

Parmi les figures littéraires de notre époque, celle de Paul Adam prend une signification très haute de volonté disciplinée, d'effort constant et d'un très bel amour des arts sous leurs manifestations les plus diverses.

Il fut, tour à tour, psychologue subtil, conteur disert, historien, peintre de temps contradictoires, qu'il traçât les portraits troublants de *Basile* et *Sophia*, les visages hautains et épiques de *la Force* et du *Soleil d'Austerlitz*, les masques du *Triomphe des médiocres* ou du *Trust*.

Écrivain agissant, fomenteur d'énergie, il offrait lui-même l'exemple d'un labeur incessant. Il a donné toute sa mesure. Le temps jugera mieux que nous qui l'avons aimé pour sa fougue et son enthousiasme.

D'aucuns pourraient lui reprocher un manque de mesure et d'équilibre.

A cet esprit toujours en éveil, il était difficile de demander le tracé harmonieux d'un jardin de Belles Lettres où il eût pu cultiver des fleurs choisies. Paul Adam laisse plutôt l'impression d'une force de la nature, d'un torrent qui roule et emporte tout, scories et gerbes éclatantes. C'est à nous qu'il convient de mettre de l'ordre dans un travail considérable, lourd de conséquences et de résultats. Mais nous avons été pris par le torrent. Nous avons vu avidement l'auteur du *Vice-filial* et de *Clarisse* et il nous en est resté quelque leçon.

Cette leçon, Paul Adam, lui-même, l'a donnée à un jeune écrivain qui, à vingt ans, étonné, étourdi par la bataille littéraire qui grondait vers 1897, lui demandait conseil. Voici la lettre : Elle résume avec une sincérité évidente, la pensée, la technique et l'école du maître disparu.

Je voudrais cependant vous dire que l'œuvre vaut, avant tout, par les idées. La connaissance des

philosophes, des sciences, des civilisations, des faits contemporains aussi, est nécessaire à l'écrivain d'aujourd'hui et à celui de demain, s'il veut paraître mieux qu'un amuseur.

Les amuseurs, si je ne m'abuse, atteignent déjà le déclin du succès. Lisez, lisez effrénément, que rien ne vous demeure étranger. Peu de littérateurs, mais de parfaits : Baudelaire, Flaubert, Villiers de l'Isle Adam, Hugo, Chateaubriand, Carlyle, Shakespeare, Montaigne, Goethe, les tragiques grecs... Enormément de publicistes : voyageurs, historiens (Michélet), philosophes, écrivains militaires, auteurs de mémoires, encyclopédistes, faiseurs d'essais.

Vous apprendrez plus dans *Casanova* et le *Tour du Monde* pour votre bien, que dans Daudet, Bourget et Prévost.

Il faut rendre l'esprit pléthorique de connaissances, les synthétiser et les traduire dans la vie d'une fable. Que votre maxime soit : « L'art et l'œuvre d'inscrire un dogme dans un symbole ». N'oubliez jamais le dogme. Un livre sans pensées est une marchandise. Déliez-vous des objectivistes qui prétendent traduire purement la vie.

La vie est aussi bien l'illusion que l'objet. Il est facile de faire parler l'absolu sous la forme du chevalier légendaire ou de mettre en présence un voyou et une fille publique ainsi que l'essayèrent les bas naturalistes.

Le difficile est de trouver le point où l'objectif et le subjectif se lient sans se nuire.

Goethe dans *Faust*, Shakespeare dans *Hamlet* et *Lear*, Flaubert dans *la Tentation de St-Antoine*, dans *Boward* et *Péchu*, son corollaire, dans *Salammbô* et dans *Madame Bovary* donnent l'étalon de la mesure.

Occupez vous des foules. La psychologie des foules est un mystère admirable. Il y a tout à faire sur ce point.

Lisez les philosophes nouveaux comme Tarde et quelques autres, les sociologues. Ils vous fourniront de merveilleux thèmes à lire.

Mais délaïssez l'anecdote, le fait-divers, la petite émotion sentimentale ou l'analyse méticuleuse, sinon comme épisodes.

Apprenez à lire Flaubert : la pensée de Flaubert !... Il contient tout.

La littérature du temps prochain ne vaudra que par les synthèses de connaissances qu'elle pourra présenter sous le symbole d'une action vivante.

Les siècles antécédents ont préparé la matière. La science et les découvertes quotidiennes augmentent la provision d'idées.

Il faut les serrer en faisceaux, les ficeler en bouquets éclatants et faire respirer à l'indifférence du monde leur parfum religieux.

Ainsi, vous augmenterez les âmes des lecteurs. Ainsi, vous mènerez vers la plus haute compréhension du monde, les esprits qui se seront approchés de vos écritures.

Ainsi, vous ferez cesser la tradition qui confine l'écrivain de romans ou de poèmes dans un rôle d'entremetteur et d'aphrodisiaque.

Ainsi, vous adouçerez, vous amèneriez les intelligences. Vous

D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

Une déclaration

du Dr Friedrich

Le Dr Friedrich vient de faire une déclaration sur la probabilité d'une prochaine tentative de débarquement anglo-américain sur les côtes françaises.

Dans cette déclaration, le Dr Friedrich a indiqué les raisons pour lesquelles ce débarquement serait voué à un échec. Afin d'éclairer l'opinion française sur ce point, il est utile de rappeler les communiqués allemands relatifs aux pertes de tonnage infligées par les marins de l'Axé à la flotte anglo-américaine. Ces pertes sont reconnues par Londres et Washington. Dans sa dernière déclaration, le colonel Knox n'a pas caché le caractère extrêmement grave que revêtait leur accroissement durant le mois de Mars. Ces pertes de tonnage, comme le remarque la presse américaine, rendent vaine la formation d'une armée puissante puisque celle-ci ne pourrait pas être transportée dans les conditions voulues sur le théâtre des opérations. Du propre aveu des techniciens militaires anglais et américains, les armées alliées qui opèrent en Tunisie ont fait la preuve d'une inquiétante incapacité militaire.

Néanmoins, il est très possible que ce débarquement soit tenté, non avec l'espoir d'un succès impossible, mais pour donner le change aux Soviétiques et apaiser leur mécontentement.

La déclaration de M. Garolde

Le nouveau Garde des Sceaux a fait une déclaration au cours de laquelle il a manifesté sa volonté d'entreprendre une lutte vigoureuse contre le marché noir et de réprimer d'une façon implacable les menées communistes. Les trafiquants et les usagers du marché noir, de même que les agitateurs communistes, accomplissent

formez des caractères et des initiatives. Vous accomplirez la mission que vous semblez appelé à remplir.

Cordialement à vous. PAUL ADAM.

9 Avril 1897. Quarante-six ans ont passé ; la leçon de Paul Adam garde sa même valeur.

Et les jeunes hommes pressés, trop pressés, devraient en faire leur profit avant de torturer une langue admirable et de solliciter vainement un génie qui ne leur causa jamais aucun dommage.

R. T.

La même besogne de désintégration nationale.

Les uns mettent l'intérêt personnel au-dessus de l'intérêt général, les autres mettent l'intérêt de ce qu'ils appellent « la patrie soviétique » au-dessus des intérêts de leur véritable patrie. Les uns et les autres sacrifient l'avenir de la France, oubliant qu'une nation est une communauté dont on ne se désolidarise pas impunément. Les Français se sauveront tous ensemble ou périront les uns après les autres.

Une entrevue historique

Le Führer et M. Mussolini ont eu une entrevue qui a duré du 7 au 10 avril. La situation politique et militaire a été examinée par les deux hommes d'Etat qui sont arrivés à un accord complet sur toutes les mesures à prendre sur les différents terrains. De nouveau, ils ont exprimé leur ferme décision d'engager toutes leurs forces jusqu'à la victoire finale.

Les buts communs des puissances de l'Axé ont été à nouveau précisés. La victoire des nations unies par le pacte tripartite doit assurer à l'Europe une paix qui garantisse la collaboration de tous les peuples sur la base de leurs intérêts communs et assure une équitable répartition des richesses économiques mondiales.

La politique du gouvernement porte ses fruits

Conformément aux accords franco-allemands de la Relève, 250.000 prisonniers vont être transformés en travailleurs libres. Ils seront choisis parmi ceux qui se sont signalés par leur application au travail.

Le ministre du Travail britannique parle...

M. Bevin a déclaré, à Londres, que pendant très longtemps après la guerre la question du chômage ne se présentera pas pour l'Angleterre, une grande partie du potentiel humain devant servir à faire la police en Europe.

Il est utile de rapprocher cette information de celle récemment parue sur la création d'un corps de fonctionnaires au sein des nations unies destinées à administrer l'Europe d'après-guerre. Par là, les Anglo-Américains montrent leur véritable intention qui est d'imposer leur domination à des pays qu'il prétendent libérer.

Après les entretiens du Führer et du Duce

Le problème de la réorganisation de l'Europe

(Dépêche O. F. I.)

Les longues conversations qui viennent d'avoir le Chancelier Hitler et M. Mussolini et qui se sont terminées par la publication d'un communiqué dans lequel les chefs des puis-

sances de l'Axé affirment que la paix future ne peut se concevoir que dans une collaboration fondée sur les intérêts de tous les peuples européens, ont suscité ici le plus vif intérêt.

On ne manque pas de rapprocher cet important événement diplomatique de l'entrevue qu'avaient eu récemment à Rome, MM. Mussolini et M. von Ribbentrop, ministre des Affaires Etrangères du Reich.

On la rapproche également des déclarations faites à la presse, plus récemment encore, par le Dr Goebbels.

Le communiqué publié le 2 mars dernier, à la suite de l'entrevue Mussolini-Ribbentrop, disait notamment :

« Le Duce et le ministre des Affaires Etrangères du Reich ont à nouveau souligné la ferme décision des deux pays de faire la guerre avec toute la force nécessaire, jusqu'à l'assèchement complet des forces militaires ennemies et la liquidation définitive du danger mortel d'une bolchevisation de l'Europe. »

Ils ont, une fois de plus, affirmé avec énergie la volonté décidée de l'Allemagne et de l'Italie d'instituer un ordre nouveau après la victoire définitive. Cet ordre procurera à toutes les nations de l'Europe une existence assurée dans une atmosphère de justice et de collaboration.

Les nations européennes, libres de toutes influences juives et plutocratiques, se verront garantir, à l'intérieur des frontières stables du grand espace européen, la possibilité d'un travail productif et la justice sociale.

D'autre part, au cours de sa conférence de presse du 14 mars dernier, le docteur Goebbels, ministre de la Propagande du Reich, s'exprimait en ces termes :

« Nous sommes d'avis que l'unité de l'Europe ne se fera pas par la contrainte militaire, mais par la bonne volonté réciproque des Etats appelés à vivre en communauté. »

Au surplus, il convient de se rappeler que le nouvel ordre européen, dont l'Axé souhaite l'avènement, ne pourra en aucun cas, porter atteinte à l'individualité des peuples qui contribueront à son établissement. »

On note avec le plus vif intérêt le fait que ces principes ont été réaffirmés d'une façon tout aussi nette par les chefs mêmes des puissances de l'Axé au cours de l'entrevue qui viennent d'avoir. La détermination de la civilisation européenne d'une part et, d'autre part, le droit des peuples à libre développement et à une collaboration réciproque sont, en effet, les deux thèmes essentiels des communications qui ont été faites officiellement sur cette entrevue. On ne manque pas de souligner le contraste évident qui existe entre la façon dont les puissances de l'Axé envisagent l'avenir de l'Europe et les perspectives inquiétantes qui se dégagent des discours et des commentaires de presse anglo-américains.

Au moment où l'Angleterre élabore un plan de réorganisation de l'Europe qui se fonde sur la domination de notre continent par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et les Soviétiques, plan dont s'inquiètent toutes les petites nations et qui ne fait même pas état de rôle que pourrait jouer la France ; au moment où les Anglo-Américains recherchent dans la confusion et dans la contradiction un accord avec les Soviétiques ; au moment où la presse des Etats-Unis elle-même rappelle que M. Staline n'a jamais promis à ses alliés de collaborer avec eux dans la paix, il apparaît que la contribution à l'unité de vues, de doctrine et d'action se trouvent du côté des puissances de l'Axé et que celles-ci sont les seules à avoir défini nettement et d'une façon de nature à satisfaire les peuples intéressés, leur conception de l'Europe future.

A la Foire, place de la République
PALAIS DES SPORTS

Les Frères CAMPISTRON

Directeurs du Palais des Sports, à Paris, vous présentent :

René Campistron
Champion du Monde de force dans sa catégorie

Robert Cidrât
International de Rugby

Campistron Jeune
Athlète de valeur

Campistron Père
Ex-Champion du Monde de lutte

Pendant 10 ans, Campistron père a connu la victoire. Successivement vainqueur de Laurent le Beaucairois, Paul Pons, Aimable de la Calmette, Murelle, etc.; entraîneur de Paul Frisch, Georges Carpentier; manager de Milou Palmer, notre boxeur aveugle.

Sur scène, le fantaisiste René Soccat

A chaque représentation : poids, haltères, lutte, etc.; des amateurs de la ville, dont plusieurs sont des champions, donneront la réplique aux athlètes du Palais des Sports.

La direction invite tous les sportifs à venir s'entraîner gratuitement. C'est un spectacle unique auquel tous les sportifs sont conviés.

VOUS QUI DÉSIREZ

Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux

Tous prix, toutes contenances
Une seule adresse :
Cabinet Jean-Ernest CROUZEL,
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, Le Buisson (Dgne).
Téléphone 9.

Certificats de travail. — Le Maire de la Ville de Bergerac fait connaître :

1° Aux patrons et employeurs de l'industrie et du commerce, qu'il tient à leur disposition, dès parution du présent avis, au service de la carte d'alimentation de la Mairie, les imprimés et instructions pour l'établissement des certificats de travail prévus par le décret du 27 mars 1943.

2° Aux travailleurs isolés qu'ils devront se présenter à la Mairie au service de la carte d'alimentation en vue de l'établissement de leurs certificats de travail. A cet effet, ils auront à produire toutes pièces d'identité et documents relatifs à leur profession.

Il est rappelé que sont considérés comme travailleurs isolés :

Les travailleurs ne dépendant d'aucun employeur (décret du 27 mars 1944) et les travailleurs dépendant de plusieurs employeurs dont aucun ne les occupe plus de 30 heures par semaine.

Un certificat de travail sera délivré aux seuls travailleurs isolés, du sexe masculin, nés entre le 1er janvier 1893 et le 31 décembre 1925.

Toutes les déclarations relatives à la délivrance des certificats de travail devront être terminées pour le 30 avril, terme de rigueur.

Personnel domestique. —

La Section du Personnel Domestique de la Caisse Départementale d'Allocations Familiales, 23, rue Wilson, à Périgueux, rappelle que tout particulier employant du personnel domestique, permanent ou intermittent, chargé de famille ou non, doit solliciter son adhésion, en signalant la date exacte depuis laquelle le personnel en cause est employé.

Cimetière du Faubourg. —

Reprise d'une partie du champ commun. — Le Maire de la Ville de Bergerac, Officier de la Légion d'Honneur, informe le public que le carré du champ commun, situé dans la partie sud-ouest du cimetière du Faubourg, va être livré à de nouvelles sépultures.

Il invite les familles intéressées à retirer dans le plus bref délai possible les pierres tombales et les ornements funéraires déposés sur les tombes de cette partie du champ commun.

Les pierres et ornements qui n'auraient pas été enlevés dans un délai de trente jours, à dater du présent avis, seront déposés dans le cimetière et tenus, pendant un an, à la disposition des intéressés, qui pourront les réclamer, moyennant le paiement d'une redevance de 40 fr. par fosse.

Faite par les familles d'avoir fait cette réclamation et acquitté les frais dans le dit délai, ces objets funéraires demeureront acquis à la Ville de Bergerac.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

Marcellac Roger, bouli. Beausoleil. Labonne André, rue La Botélie. Chabrefy Jeannine, rue Jean Macé. Garbay Jean-Claude, av. Calmette. Henri Gérard, id. Chaveron André, route St-Onger. Badier Marcel, avenue Calmette.

MARIAGES

Viaoux Jean, commis des postes de Bergerac, et Arlette Mancoilin, commis des postes, de Bergerac. Colson Pierre, ouvrier agricole, de Bergerac, et Marcelle Verdier, employée de bureau, de Bergerac.

Pineau Madeleine, épouse Biazé, 73 ans, à Compiègne.

Boutier Marguerite, veuve Favreau, 64 ans, rue de la Citadelle. Pineau Pierre, s. p., 75 ans, rue Maréchal Joffre.

Vergnac Laurent, s. p., 50 ans, 2, rue Cyrano.

Mochelbergh Achille, 39 ans, cultivateur, av. Calmette.

Beynaud Henriette, épouse Fourne, s. p., 52 ans, av. Calmette. Dardinet Marie, veuve Hervé, s. p., 78 ans, rue du Petit-Sol.

Bellot François, cantonnier municipal, 63 ans, rue Paillassière. Peyron Léonie, cultivatrice, 51 ans, av. Calmette.

REMERCIEMENTS

Mme veuve Elle Lajouvaigne ses enfants, et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Elie LAJOUVAIGNE

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Marcel Prat; M. et Mme Marc Favereau et leur fils; Mme veuve Gardarain et ses enfants; M. et Mme Raoul Besout et leurs enfants; M. et Mme Edmond Favereau et leur fille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Ferdinand FAVEREAU

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

REMERCIEMENTS

Mme veuve Laurent Vergnac; M. Jean, Pierre et Fernand Vergnac; M. Albert Vergnac, leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Laurent VERGNAC

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance, et s'excusent des omissions involontaires dans l'envoi de faire-part.

Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

Etude de M° DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac (Dordogne)

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M° DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac, le premier avril mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Bergerac le huit avril suivant, folio 64, n° 378.

Madame Marguerite DURAND, sans profession, veuve de Monsieur Pierre SARRA, demeurant à Bergerac, rue Neuve-d'Argenson et Madame Paulette-Edmond SARRA, sans profession, épouse de Monsieur Maurice ROUX, demeurant à Bergerac, place Bellegarde, ont vendu à Monsieur Edmond-Pierre SARRA, serrurier, demeurant à Bergerac, rue Saint-James.

Tous les droits leur appartenant dans un fonds de commerce de serrurerie sis à Bergerac, 21, rue Neuve-d'Argenson, comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le matériel servant à son exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les vingt jours de la deuxième insertion, et seront reçues au domicile élu, à Bergerac, en l'étude de M° DENOIX de SAINT-MARC, notaire.

Pour premier avis. DENOIX de SAINT-MARC.

Tribunal Correctionnel

Audience du 8 Avril

Outrage à agent de la force publique. — Paul-Louis Jullion, 47 ans, manoeuvre, de Bergerac, 15 jours de prison.

Vol d'huile à la Poudrerie nationale de Bergerac. — Jean-Baptiste Chovert, 29 ans, à Bergerac, 3 mois de prison; Pierre Landry, 52 ans, mécanicien à Bergerac, 45 jours de prison; René Guerpillon, 23 ans, ajusteur à Bergerac, 3 mois de prison.

Abandon de famille. — Paul Morlay, 40 ans, sans profession, sans domicile, 21 jours de prison.

Évasion d'un camp de condamnés. — Raymond Courdill, 23 ans, détenu à Eysses, 1 an de prison.

Vol et recel. — Roger Malbouef, 24 ans, manoeuvre à Bergerac, 2 ans de prison; André Machin, 40 ans, chiffonnier à Bergerac, 6 mois de prison; Adrien Allouard, 26 ans, sans profession, sans domicile, 2 ans de prison.

Infanticide. — Eloiise Bonnyssel, épouse Lafon, 25 ans, cultivatrice à Gardonne, 3 ans de prison.

Escroquerie. — Léon Delaché, 29 ans, bûcheron à Urval, 6 mois de prison par défaut.

Vol de bicyclettes. — Jean Rousselot, 23 ans, employé de Mairie à Bergerac, 4 mois de prison avec sursis.

Abatage clandestin et vente de viandes saisiées. — François Bonetti, 36 ans, cultivateur à Beaumont, 800 francs d'amende.

Vol de courant électrique et recel. — Robert Mangematin, 40 ans, industriel à Riom, 1 mois de prison avec sursis et 3.000 francs d'amende; Léopold D'Hooge, 27 ans, régisseur à Liorac, 1.200 francs d'amende.

Homicide par imprudence. — Etienne Château, 43 ans, pépiniériste à Saint-Avit-du-Moiron, 2.400 francs d'amende.

Vol de volailles. — André Coste, 41 ans, journalier à Saint-Perdoux, 2 mois de prison.

Quand on se sent "à plat"

Epuisement physique et nerveux. Surmenage. Affaiblissement des sens. Fatigue hors de proportion avec l'effort fourni. « Trous » dans la mémoire. Insomnies. Irritabilité. Tendance aux idées noires, etc...

Tous ces troubles, de même que les tremblements, la démarche saccadée, la difficulté de la parole, l'amoussement du sens génésique, etc., font rapidement place à une sensation de vigueur physique et intellectuelle quand on suit le nouveau traitement magnésien au moyen des Dragées de Magnogène. En même temps, on constate une amélioration générale des fonctions : digestion, circulation, respiration, etc., se traduisant par un retour à la pleine santé. Une brochure explicative est envoyée gratuitement à tous les lecteurs qui en font la demande aux Laboratoires du Magnogène, 30 bis, rue Malherbes, Lyon.

Le laxatif des hépatiques

Les personnes dont le foie est fragile, ont intérêt à ne pas prendre d'importer quel laxatif. Les comprimés Vichybol, ou sel Vichy-Etat et aux plantes laxatives, leur assureront des évacuations régulières tout en agissant heureusement sur le foie Vichybol : 8 fr. 20. Ttes Pharm.

IL A ÉTÉ TROUVÉ

des cartes de pain chez M. Cantelaine, charcutier, rue de La Botélie. La cliente qui les a perdus, est priée de les retirer avec présentation des cartes d'alimentation. 261

Pour tous vos ordres de bourse

et placements de capitaux, adressez-vous à M. DELBOS, correspondant d'agents de change, Bergerac, 132, rue Neuve. Tél. 613. Courtages officiels sur tous marchés financiers. Agence générale du groupe des « Séquanais ».

Quintonine

donne des Forces aux Affaiblis Toutes Pharmacies

JE CHERCHE une rente viagère. S'adresser bureau du journal. 247

TRÈS BELLE salle à manger moderne à vendre. S'adr Mme Lacaize, coiffure, Piquecailloux. 249

HOTEL-RESTAURANT

à vendre, avec ou sans l'immeuble. Matériel complet. Prix intéressant. Agence Bergeracoise, 21, rue des Carmes. Téléphone 602. 227.

ON DEMANDE une bonne cuisinière logée et bien nourrie. Sérieuses références. Adresse bur. journal. (Visa n° 197). 174

PROXIMITÉ

Bordeaux (trains et Café-Restaurant, affaire unique sans concurrence, salles de café, restaurant, banquet, billards, 15 chamb. e. eau chaude et froide, chauffage central, matériel parfait état et très important, chiffre d'affaires 1942, 900 000 fr. Prix demandé : 1.200 000 fr. Inter-Office-Bordeaux, 7, Allées de Tourny, Bordeaux. 213

ON DEMANDE

personne pour arracher épaves nautiques, travail à la tâche, bien rémunéré. S'adresser chez Normand, à Lanxade, par Prigonrieux. 107

A VENDRE

chef-lieu canton Dordogne. Café Hôtel. Restaurant, très bonne affaire. Important matériel. S'adr bureau journal. 240

MONOBEUR

engraisse porcs et tous animaux. Evite mortalité. Essayez-le de suite. Dépôt général : 1, rue Candillac. MONO-CHE-VAUX remplace l'avoine. 235

La plus brillante des Carrières

vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance. Brochure explicite, n° 5 Z sur demande de 3 fr. par envoi COURS T. F. J. 68, rue de la Victoire, Paris IX. 236

CHERCHE

maison de campagne et ville avec jardin, location à l'année. Ecrire H. Day, G. P. Bergerac. 240

SUIS ACHETEUR

vins tout de provenance, faire offre à Sicaud, courtier en vins, route de Bordeaux, tél. 812. Bergerac. 250

A VENDRE

jolie petite salle à manger, état neuf, occasion. S'adresser Labonne, 14, Grand'Rue. 251

VÉLOMOTEUR

en bon état, à vendre. S'adr à Gauville, garage, rue Clairat. 253

ON DEMANDE

deux ménages domestiques agricoles, une bonne cuisinière, une bonne à tout faire. S'adresser bureau journal. (Visa n° 260). 254

CHERCHE

bonne à tout faire, 47 à 55 ans, ménage débarrassant. Ecrire M° Martin, notaire à Montpasier (Dordogne). (Visa n° 261). 256

MONSIEUR

seul chercheur bonne à tout faire présentement bien, très propre, gages 600 fr., bonne nourriture, Roumazières. Adresse bureau journal. (Visa n° 270). 257

A LOUER

3/4 pièces vides. S'adr au journal. 258

A VENDRE

3 hectares, maison affaire, petit prix. Maison d'habitation 5 pièces terrain 7.000 m², dans bourg, jolie vue. Maison à pièces, 7.000 m², près bourg. Maison 4 pièces, 1 hect., 85.000. Propriété 23 hect., m. m. et mét., 650.000. Domaine 40 hect., m. m. et mét., importants châteaux vif et mort, 1.300.000. Près Bergerac, très jolie propriété d'élevage, 28 hect., m. m. et mét., outillage et animaux, beau, m. m. et mét., prix modéré. Important domaine 113 hect. Plusieurs maisons à vendre en ville avec ou sans jardin et maisons de rapport bien situées. Agence BONNAMY, Bergerac, cours d'Alsace. 259

SERAI

acheteur cuisinière grande dimension, au besoin déchangerais contre cuisinière émaillée bien 0-80. Faire offre M. Rollat, Calvairia. 260

ACHAT VENTE ÉCHANGE MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

Maison Vve GOT E. BENOIST Gendre, Successeur 11, rue Monnet-Sully, BERGERAC Location Téléphone 654

Groupement corporatif du bâtiment et des travaux publics de Bergerac.

NOTE pour les Entrepreneurs et ressortissants; indemnité d'éloignement; réduction des délais de remboursement.

Les délais subis jusqu'ici par les entrepreneurs dans le remboursement des indemnités d'éloignement versées par eux aux travailleurs partis pour l'Allemagne, seront dorénavant réduits à huit jours maximum, c'est-à-dire entre le temps qui s'écoule entre la présentation des demandes de remboursement au service de l'Inspection du Travail et la transmission de ces demandes à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Bien entendu pour que cette procédure accélérée soit efficace, les états présentés par les chefs d'Entreprise doivent être établis correctement et bien indiquer le mode de remboursement choisi (chèque postal ou banque avec le n° des comptes, l'adresse de l'établissement, etc...). Si la demande est faite par une filiale d'entreprise ou une succursale, il y a lieu de préciser à quel compte doit se faire ce virement. Toute indication inexacte ou incomplète provoque naturellement des retards.

P.-S. — Nous rappelons qu'en attendant la mise au point du statut qui doit régler les conditions d'applications d'un régime spécial en faveur des jeunes gens de 20, 21 et 22 ans, les employeurs n'ont à verser aucune indemnité d'éloignement à cette catégorie de salariés.

L. Dhumerelle & Fils 52, place Gambetta Transactions Immobilières Achat et vente de Propriétés Fonds de Commerce, Industries

DANS L'ARRONDISSEMENT

SAINT-NEKANS

La Société de chasse de Saint-Nekans avise tous les détenteurs de chiens de chasse et autres, que la divagation est interdite; pour tout chien errant qui sera pris par les gardes, le propriétaire sera poursuivi d'une amende.

LES SPORTS

Une bonne journée à l'U. S. B.

L'U. S. B. a connu dimanche une journée chargée, mais des plus encourageantes pour l'avenir. En basket-ball, nos jeunes championnes féminines ont confirmé leur valeur, battant de 30 à 10 les joueuses de Saubignac après un très joli match des deux côtés. Devant de nombreux assistants, l'équipe 1 de rugby battit à nouveau Montluçon, après une rencontre très plaisante. L'équipe montluçonnaise, peu connue dans notre région, est une équipe de grande valeur qui sera revue avec plaisir.

Nos jeunes athlètes ont ramené de Limoges un palmarès tout en leur faveur. Après avoir tout gagné dans leur série, ils ont participé aux finales et se sont classés :

Schwarz 2^e derrière Faull aux 200 mètres ; Despont 3^e aux 400 mètres ; Lippaquerrie 3^e également aux 800 mètres.

Notons que ce dernier pouvait fort bien, avec un peu plus de confiance, améliorer son classement sinon gagner sa finale. Avec les perfectionnements du State Philippe Pétain, la saison d'athlétisme s'annonce donc fort bien.

Les amateurs de rugby seront nombreux dimanche pour applaudir une grande équipe toulonnaise. Rival direct du vieux stade, le T.O.R.C. nous vaudra un match de grande classe, digne en tous points de ceux qui vont suivre.

Pendant ce temps, la section gymnique poursuit l'organisation de son prochain spectacle fixé aux 1^{er} et 2nd mai. Amis de l'U. S. B., retenez bien ces deux dates qui vous permettront d'assister, salle des Ouvriers, à une revue pleine d'entrain, d'émotion, de gaieté aussi. Œuvre d'un Bergeracois cent pour cent, elle oblige les très nombreux jeunes gens qui y participent, encadrés par des camarades, vieux habitués de la scène, à mettre en relief toutes leurs qualités physiques, intellectuelles, morales aussi puisque c'est pour l'U. S. B., ses œuvres et la Maison du Prisonnier qu'ils joueront de tout leur cœur. Ces représentations feront date tant par la nouveauté et la valeur toute personnelle de la revue que par l'importance des chœurs, des costumes, de la mise en scène ; tout Bergeracois, n'y plaira, y reviendra.

retour de captivité, très bon chef de nage, 43 régates, 13 victoires ; Gorgeval, ex-prisonnier de guerre, gabier du « huit » de Bergerac, champion du Limousin ; Tournaire, travaillant à la pondrerie de Bergerac, excellent habord, champion du Limousin à huit rameurs de pointe ; Jacques Chaumont, rapatrié, deux fois champion de France.

Ce « quatre » a d'ores et déjà très belle allure. Il faut soigner la passe à l'eau qui n'est pas assez rapide et qui manque de puissance.

Le « quatre » 3^e catégorie dans lequel déjà des changements ont été opérés par exemple Marchal remplacé par Honoré. Comme titulaires nous trouvons : Moulins, chef de nage, puissant et énergique, sportif dans l'âme, 1 m 83, 73 kilos ; Jolivet, également volontaire, jeune rameur d'avenir, 1 m 87, 73 kilos ; Honoré, très bon habord, peut très bien faire s'il le veut, et il le voudra, 1 m 90, 73 kilos. La quatrième place sera réservée à Lasfergeas, plus habitué à la voile, très bel athlète, 1 m 93, 77 kilos, ou bien à Bourg, retour d'Allemagne, ou encore à Jean Vié.

Ce dernier serait le meilleur rameur. Mais aura-t-il la volonté de s'astreindre à un entraînement sévère à oblier les cigarettes, etc. et ? Espérons-le pour le plus grand bien de nos concitoyens.

Le « deux » seniors qui n'est pas encore formé. Le choix ne manque pas. On dit-on pas au garage qu'un ex-champion de France, rameur du Nord, depuis peu à Bergerac ferait un « deux » avec un autre rameur du S. N. B ? Attendons.

En « deux » juniors, nous avons quatre bons éléments.

Rigal, Pimongnet, deux jeunes « cadets » de l'an dernier, spécialistes de cette embarcation et deux autres, plus puissants, plus forts, véritablement doués pour la classe des champions ; nous avons nommé : Gardette et Landat. Mais quelle tristesse de constater que ce « deux » n'a pas encore effectué de sortie.

Reste le skiff ! Malheureusement, le bateau commandé par notre sympathique président, M. Gardette, n'est pas là. De ce fait, notre société partira handicapée, puisque le championnat se fait par addition de points.

Qu'importe. Seul, pour nous, compte le résultat sportif, il sera atteint.

Ce jour-là, le Comité organisateur placera au programme des intercalaires ; nous en parlerons dans un prochain numéro.

Le vieux gabier.



AVIRON

L'entraînement. — Avec les belles journées, l'entraînement a repris à l'U. S. B. avec une intensité accrue. Malgré le départ de quelques-uns de nos rameurs pour l'Allemagne, la commission sportive a pu constituer de nombreuses équipes.

Le S. N. B., champion du Limousin a un titre à défendre. Malgré les difficultés de l'heure présente, il espère faire mieux cette année.

La commission sportive a engagé ses équipes dans le championnat de France Inter-club dont les éliminatoires se disputent à Bergerac, le 16 mai prochain au cours d'une journée du sport de l'aviron.

Quelles sont ces équipes ? Le quatre seniors 1^{re} catégorie, définitivement composé et dans lequel figurent d'excellents éléments ; Cobos Manolo,

FOOTBALL ASSOCIATION

Entente Bergeracoise (1) bat C. A. Périgourdeux (1) par 3 buts à 2.

Une bonne chambrée s'était déplacée dimanche dernier à Camp-Réal pour assister à la « belle » entre les Périgourdeux et nos représentants. Nous pouvons dire que les spectateurs ne furent pas déçus bien au contraire, car le jeu fut d'une fort belle facture surtout en première mi-temps où il atteignit parfois un niveau de classe professionnelle.

Partis très vite, nos Bergeracois fournissent des efforts méritoires qui sont d'ailleurs récompensés par trois buts de toute beauté inscrits vingt minutes après le coup d'envoi. Le deuxième mi-temps est plus décousu ; d'un côté, les Périgourdeux

s'efforcent de combler leur retard, cependant que certains équipiers de l'Entente faiblissent et permettent ainsi à leurs adversaires de réduire l'écart.

Les Périgourdeux présentèrent une excellente formation qui était bien celle qui avait été annoncée ; bien emmenée par Audrix, ils manquèrent de cohésion au début, mais se retrouvèrent sur la fin et menacèrent dangereusement les buts de Weinstock.

A Bergerac, l'absence de Becker se fit sentir, cependant l'équipe mérita des félicitations pour le cran qui l'anima. Weinstock fit une grande partie, il se fit maintes fois applaudir en deuxième mi-temps au cours d'arrêts magnifiques.

Dimanche prochain à Camp-Réal Stade Bordelais U. C. (1) contre Bergerac (1)

Poursuivant la série de ses belles rencontres, l'Entente Bergeracoise E. F. C. présentera dimanche prochain à ses fidèles supporters une grande équipe de Division d'Honneur de la Ligue du S. O., le Stade Bordelais U. C. est une des meilleures formations du moment. Bien entraînés et commandés par l'international Charbit, nous pouvons être assurés que les Bordelais nous feront assister à un grand match. Nous donnerons au cours d'un prochain article la formation du onze vialleur.

En lever de rideau, l'équipe toute première de Mussidan rencontrera la meilleure formation réserve de Bergerac.

Encore une journée de football que les sportifs bergeracois ne voudront pas rater dimanche prochain.

A Monpazier

Le Stade Monpaziérois organise pour le dimanche de Pâques 25 avril, un grand tournoi de sixte.

Seize équipes des meilleures Sociétés de la région sont déjà engagées pour venir disputer le coupe en jeu du Tournoi.

C'est une belle réunion sportive en perspective.

ATHLÉTISME

Entente Enfants de France-Club Stella. — Sportifs, révenez bien cette date ! C'est le dimanche 9 mai 1943 qu'auront lieu les 3^{es} Relais de Bergerac. L'Entente Enfants de France-Club Stella se charge de vous présenter à travers notre ville les meilleurs champions, les meilleurs clubs de la région. N'oubliez pas cette date, car elle marquera l'ouverture de la saison d'athlétisme au Stade de Camp-Réal.

L'Entente Enfants de France-Club Stella vous réserve des surprises.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA MOYENNE DORDOGNE

XVIII^e RÉGION ÉCONOMIQUE

S. A. Capital : 40.000.000 de francs 4, Bd Grandine, CLERMONT-FERRAND R. C. Clermont-Ferrand N° 12.594

ÉMISSION D'UN EMPRUNT de 200.000.000 de frs, maximum de 50.000 obligations 4 % de 5.000 frs nominale GARANTIES PAR L'ÉTAT

INTÉRÊT : Coupons semestriels de 100 frs, chaque les 15 avril et 15 octobre.

AMORTISSEMENT : En 30 ans à partir de la quinzième année, au pair par tirages au sort annuels, ou par voie de rachats en bourse, sous réserve d'amortissements anticipés.

IMPÔTS : Intérêts et remboursements nets de tous impôts présents et futurs, sauf ceux mis obligatoirement par la loi à la charge des porteurs.

Service de l'emprunt garanti par l'Etat dans les conditions prévues par les textes régissant la Société.

PRIX D'ÉMISSION : Frs. 4.950 par obligation de frs. 5.000, libération 15 avril 1943.

(B. A. L. 70, du 12 avril 1943).

CHAUSSURES

ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Les plus beaux modèles
Les meilleures marques
Les plus bas prix

Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

ÉTAT FRANÇAIS

PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE
3^e DIVISION

FERMETURE DE MAGASIN

Le Préfet de la Dordogne, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 21 octobre 1940, modifiant complètement et codifiant la législation sur les prix, et notamment l'article 35 ainsi conçu : « Lorsqu'il y a matière à poursuivre, le Secrétaire d'Etat aux Finances ou le Préfet pourra, en même temps qu'il transmet le dossier au Parquet compétent, prononcer administrativement la fermeture temporaire du fonds de commerce ;

Vu le décret du 20 mai 1940 sur le contrôle des prix ;

Vu la loi du 7 août 1942 complétant la loi du 21 octobre 1940 ;

Vu les propositions du Comité départemental de Surveillance des prix en date du 27 mars 1943 ;

Considérant que MM. LAROMIGUIÈRE, LAFON et BOULLAIS, cycles, route de Lalinde, à Bergerac, se sont rendus coupables de hausse illicite et qu'il importe de réprimer sévèrement de tels agissements.

ARRÊTE :

Article premier. — Le fonds de commerce de cycles et accessoires, tenu par MM. LAROMIGUIÈRE, LAFON et BOULLAIS, à Bergerac, sera fermé pour une période de trois mois.

Article 2. — Cette fermeture sera effective du 10 avril au 9 juillet inclus.

Article 3. — Pendant la durée de la fermeture de leur magasin, MM. LAROMIGUIÈRE, LAFON et BOULLAIS seront tenus de payer à leur personnel les salaires, indemnités et rémunérations de toute nature auxquels il avait droit jusqu'alors.

Article 4. — M. le Secrétaire général de la Préfecture et M. le Commissaire de Police de Bergerac sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré aux frais des délinquants dans les journaux suivants : *La France*, *la Petite Gironde*, *le Journal de Bergerac* et *l'Indépendant*.

Fait à Périgueux, le 5 avril 1943.

Le Préfet,
Jean POPINEAU.

Misères féminines enfin supprimées

La plupart des maux qui tourmentent la femme (vertiges, lourdeurs de jambes, bouffées de chaleur, etc...) peuvent être supprimées par les gouttes Florides. Ce médicament composé de plantes exotiques agit bien-faisamment sur la circulation et sur l'organisme féminin. Les gouttes Florides conservent la jeunesse. Le flacon, 14 fr. 90. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 12 fr. 25. Ttes Pharm.

Etude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, le 10 avril 1943, M. HERTZOG, notaire, a vendu au profit de son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 66, n° 882, par lequel acte, M. HERTZOG, a perçu les droits.

Monsieur Jean BONNET, époux de Madame Marie-Louise PILLARD, épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10, a vendu à Monsieur Antoine-Anatole LEFFINOT, commerçant, et Madame Suzanne Thoma, épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10.

Un fonds de commerce de tabac, papeterie, articles de journaux, exploité par eux à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10, a été vendu à Monsieur Antoine-Anatole LEFFINOT, seigneur, et le nom commercial, le riel servant à l'exploitation de ces marchandises en dépendant, droits au bail de l'immeuble dans lequel est exploité le dit fonds.

L'entrée en jouissance est faite. Les oppositions, s'il y a lieu, reçues en l'étude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la présente insertion.

L'insertion prévue par l'article 1^{er} de la loi du 17 mars 1907, n° 10, cent vingt-six, par suite de l'annexe du Journal Officiel.

Pour première insertion.

Etude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac

Le 10 avril 1943, M. HERTZOG, notaire, a vendu au profit de son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 66, n° 882, par lequel acte, M. HERTZOG, a perçu les droits.

Monsieur Jean BONNET, époux de Madame Marie-Louise PILLARD, épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10, a vendu à Monsieur Antoine-Anatole LEFFINOT, commerçant, et Madame Suzanne Thoma, épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10.

Un fonds de commerce de tabac, papeterie, articles de journaux, exploité par eux à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10, a été vendu à Monsieur Antoine-Anatole LEFFINOT, seigneur, et le nom commercial, le riel servant à l'exploitation de ces marchandises en dépendant, droits au bail de l'immeuble dans lequel est exploité le dit fonds.

L'entrée en jouissance est faite. Les oppositions, s'il y a lieu, reçues en l'étude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la présente insertion.

L'insertion prévue par l'article 1^{er} de la loi du 17 mars 1907, n° 10, cent vingt-six, par suite de l'annexe du Journal Officiel.

Pour première insertion.

Etude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac

Le 10 avril 1943, M. HERTZOG, notaire, a vendu au profit de son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 66, n° 882, par lequel acte, M. HERTZOG, a perçu les droits.

Monsieur Jean BONNET, époux de Madame Marie-Louise PILLARD, épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10, a vendu à Monsieur Antoine-Anatole LEFFINOT, commerçant, et Madame Suzanne Thoma, épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10.

Un fonds de commerce de tabac, papeterie, articles de journaux, exploité par eux à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10, a été vendu à Monsieur Antoine-Anatole LEFFINOT, seigneur, et le nom commercial, le riel servant à l'exploitation de ces marchandises en dépendant, droits au bail de l'immeuble dans lequel est exploité le dit fonds.

L'entrée en jouissance est faite. Les oppositions, s'il y a lieu, reçues en l'étude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la présente insertion.

L'insertion prévue par l'article 1^{er} de la loi du 17 mars 1907, n° 10, cent vingt-six, par suite de l'annexe du Journal Officiel.

Pour première insertion.

Etude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac

Le 10 avril 1943, M. HERTZOG, notaire, a vendu au profit de son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 66, n° 882, par lequel acte, M. HERTZOG, a perçu les droits.

Monsieur Jean BONNET, époux de Madame Marie-Louise PILLARD, épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10, a vendu à Monsieur Antoine-Anatole LEFFINOT, commerçant, et Madame Suzanne Thoma, épouse, demeurant ensemble à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10.

Un fonds de commerce de tabac, papeterie, articles de journaux, exploité par eux à Bergerac, n° 10, rue Neuve d'Argenson, n° 10, a été vendu à Monsieur Antoine-Anatole LEFFINOT, seigneur, et le nom commercial, le riel servant à l'exploitation de ces marchandises en dépendant, droits au bail de l'immeuble dans lequel est exploité le dit fonds.

L'entrée en jouissance est faite. Les oppositions, s'il y a lieu, reçues en l'étude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la présente insertion.

L'insertion prévue par l'article 1^{er} de la loi du 17 mars 1907, n° 10, cent vingt-six, par suite de l'annexe du Journal Officiel.

Chaussures de Limoges

58, rue Neuve, R. BURE, chausseur

Série pour la Glasse
pour la Marche
pour l'Appartement